

Séance du 23 mars 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-trois mars à 9h30, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi.

Date de convocation : le 16 mars 2021

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Présents
31	31	27

**Objet de la délibération : INSTALLATION D'UN  
NOUVEAU CONSEILLER COMMUNAUTAIRE**

**21-03-23/01**

Conseillers à voix délibérative :

M. FABRE  
M. GERARDIN  
M. VITRANT  
Mme XICLUNA  
Mme MARTINEZ  
M. MATTEODO  
Mme DRELON  
M. JAULT  
M. CALONGE  
Mme RAVINAL  
M. COIQAULT  
Mme SMADJA  
Mme FOUCOU  
M. LAURERI  
Mme DELGADO  
M. BOUBEKER  
Mme BELTRA  
M. DUPONT  
Mme VINCENTS  
Mme EXCOFFON-JOLLY  
M. PALMIERI  
M. GENSOLLEN  
M. EVEN  
Mme MANGOT  
Mme GAMBA  
M. HENRY

Présents : M. GARRON- Président  
Maire de Solliès-Toucas – 3<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de Solliès-Ville – 4<sup>e</sup> Vice-Président  
Conseiller communautaire – commune de Belgentier  
Conseillère communautaire – commune de Belgentier  
Conseillère communautaire – commune de Solliès-Toucas  
Conseiller communautaire – commune de Solliès-Toucas  
Conseillère communautaire – commune de Solliès-Toucas  
Conseiller communautaire – commune de Solliès-Toucas  
Conseillère communautaire – commune de Solliès-Toucas  
Conseiller communautaire – commune de Solliès-Pont  
Conseillère communautaire – commune de Solliès-Pont  
Conseiller communautaire – commune de Solliès-Pont  
Conseillère communautaire – commune de Solliès-Pont  
Conseiller communautaire – commune de Solliès-Pont  
Conseillère communautaire – commune de Solliès-Pont  
Conseiller communautaire – commune de Solliès-Pont  
Conseillère communautaire – commune de Solliès-Pont  
Conseiller communautaire – commune de Solliès-Pont  
Conseillère communautaire – commune de Solliès-Pont  
Conseiller communautaire – commune de Solliès-Pont  
Conseillère communautaire – commune de Solliès-Pont  
Conseiller communautaire – commune de La Farlède  
Conseillère communautaire – commune de La Farlède  
Conseiller communautaire – commune de La Farlède  
Conseillère communautaire – commune de La Farlède  
Conseiller communautaire – commune de La Farlède  
Conseillère communautaire – commune de La Farlède  
Conseiller communautaire – commune de La Farlède

**Conseillers ayant donné procuration :**

M. AYCARD à Mme XICLUNA  
Mme CORPORANDY-VIALLON à M. PALMIERI  
Mme FOUASSE à M. GERARDIN

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire élit M. FABRE secrétaire de séance.

Monsieur le Président rappelle la démission de M. Raymond ABRINES, Maire de La Farlède, du conseil communautaire et tout autre mandat à effet du 24 février 2021.

Conformément à l'article L.273-10 du code électoral, « lorsque le siège d'un conseiller communautaire devient vacant, pour quelque cause que ce soit, il est pourvu par le candidat de même sexe élu conseiller municipal (...) suivant sur la liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire sur laquelle le conseiller à remplacer a été élu. (...) Lorsqu'il n'y a plus de candidat élu conseiller municipal pouvant le remplacer sur la liste des candidats au siège de conseiller communautaire, le siège est pourvu par le 1<sup>er</sup> conseiller municipal de

même sexe élu sur la liste correspondante des candidats aux sièges de conseiller municipal n'exerçant pas de mandat de conseiller communautaire ».

La commune de La Farlède a informé que le candidat de même sexe élu conseiller municipal sur la liste concernée est M. Pierre HENRY.

Il convient donc d'accueillir au sein du conseil communautaire M. HENRY, représentant de la commune de La Farlède.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

**VU** l'article L. 273-10 du code électoral,

**VU** la liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire sur laquelle le conseiller à remplacer a été élu,

**CONSIDÉRANT** la lettre de démission de M. ABRINES du 15 février 2021 transmise à M. le préfet du Var qui l'a acceptée par courrier en date du 24 février 2021,

**CONSIDÉRANT** que M. HENRY est le candidat élu conseiller municipal suivant de même sexe sur la liste sur laquelle le conseiller à remplacer a été élu,

**DÉCIDE :**

- **DE PRENDRE ACTE** de l'installation de M. HENRY en qualité de conseiller communautaire,
- **DE PRENDRE ACTE** de la composition du conseil communautaire tel qu'annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Pour copie conforme,


Certifié exécutoire compte tenu de sa  
transmission en Préfecture du Var le ...  
et de sa publication le ... **26 MARS 2021**

Docteur André GARRON

Président CCVG  
Maire de Solliès-Pont



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission, de sa publication ou notification. Il peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyen » accessible sur le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*

Envoyé en préfecture le 26/03/2021  
Reçu en préfecture le 26/03/2021  
Affiché le   
ID : 083-248300410-20210323-21\_03\_23\_01-DE

Composition du conseil communautaire – mars 2021

<b>COMMUNE</b>	<b>CONSEILLER COMMUNAUTAIRE</b>
<b>BELGENTIER</b>	Bruno AYCARD Jean-Luc VITRANT Marie-Martine XICLUNA
<b>SOLLIÈS-TOUCAS</b>	Jérémie FABRE Monique MARTINEZ Éric MATTEODO Fabienne DRELON Hervé JAULT Jean-Pierre CALONGE
<b>SOLLIÈS-PONT</b>	André GARRON Danièle RAVINAL Jean-Pierre COIQUAULT Marie-Aurore SMADJA Thierry DUPONT Roseline FOUCOU Philippe LAURERI Alexandra DELGADO Patrick BOUBEKER Sandrine BELTRA Christiane VINCENTS
<b>SOLLIÈS-VILLE</b>	Nicolas GERARDIN Bénédicte FOUASSE Roger CASTEL
<b>LA FARLÈDE</b>	Virginie CORPORANDY-VIALON Yves PALMIERI Anne-Laure EXCOFFON-JOLLY Guy GENSOLLEN Ludivine MANGOT Jacques EVEN Mireille GAMBA Pierre HENRY

Envoyé en préfecture le 26/03/2021

Reçu en préfecture le 26/03/2021

Affiché le



ID : 083-248300410-20210323-21\_03\_23\_01-DE

Envoyé en préfecture le 26/03/2021

Reçu en préfecture le 26/03/2021

Affiché le



ID : 083-248300410-20210323-21\_03\_23\_01-DE